



**EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU' :**

En vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, a établi, le 22 novembre 2017, le calendrier de ses séances ordinaires en 2018, lesquelles auront lieu au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard, Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts, à 19 h 15 et aux jours suivants:

Lundi	15 janvier	Lundi	9 juillet
Lundi	12 février	Lundi	10 septembre
Lundi	12 mars	Mardi	9 octobre
Lundi	9 avril	Mercredi	28 novembre
Lundi	14 mai	Lundi	10 décembre
Lundi	11 juin		

**DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE TRENTIÈME JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

  
Sébastien Lévesque

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je soussigné, Sébastien Lévesque, résidant à Sainte-Anne-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en en affichant une copie au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie et à Cap-Seize, le 30 novembre 2017.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce trentième jour de novembre deux mille dix-sept.*

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

  
Sébastien Lévesque